

## NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS DÉCHÈTERIE SAINT PAUL LEZ DURANCE

Le Territoire du Pays d'Aix met à la disposition de ces habitants 18 déchèteries. Ce sont des équipements de collecte de proximité des déchets encombrants et dangereux qui ne peuvent pas être collectés en porte à porte. Ceux-ci sont ensuite valorisés à 90% dans des filières dédiées. Or, les déchèteries sont aujourd'hui accessibles à tous et très sollicitées.

Dans ce contexte, le Pays d'Aix a décidé d'aménager l'accès à ses déchèteries afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Moderniser l'accueil sur les sites,
- Améliorer le service auprès des usagers et apporter des conseils sur le tri,
- Fluidifier la circulation sur ces équipements très saturés

À ces fins, un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation est sur le point d'être installé sur la déchèterie de Saint Paul Lez Durance et sera mis en service à l'automne 2021.

L'inscription se fait sur le site du Pays d'Aix : [www.paysdaix.fr](http://www.paysdaix.fr)

Après avoir créé un compte et téléchargé une attestation de domicile (Kbis pour les professionnels) et la ou les cartes grises du foyer ou de la société, l'accès à la déchèterie sera autorisé par les services dans les 48h (hors week-end et jours fériés) sous réserve que l'utilisateur soit domicilié sur l'une des communes du Pays d'Aix.

En cas de difficultés, un « mode d'emploi » sur le site d'inscription vous accompagne dans chaque étape de la procédure.

Les conditions d'accès à la déchèterie restent les mêmes : 1,5 m<sup>3</sup>/jour/apporteur hormis pour les déchets végétaux sans limitation de volume du lundi au vendredi pour les particuliers équipés de véhicules légers ou fourgonnettes avec ou sans remorque.

Une question, un doute, un dysfonctionnement : composez le 0800 94 94 08